



SECTION  
DE LA  
SARTHE

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »  
(Saint Exupéry)

**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques**

## Compte-rendu du CTL du 10 juillet 2018

Début 9h30

Ce CTL fait suite report du CTL du 05 juillet qui n'a pu se tenir pour cause de quorum non atteint.

Les points de l'ordre du jour suivants ont été pour information :

- Résultats de l'observatoire interne des ministères économiques et financiers, pour la DDFIP de la Sarthe ;
- Exécution budgétaire du CHS-CT pour 2017 ;
- Campagne DUERP-PAP 2018 ;
- TBVS au 31-12-2017 ;
- Rationalisation de la vente des timbres papier ;
- Questions diverses.

1) Résultats de l'observatoire interne des ministères économiques et financiers, pour la DDFIP de la Sarthe :

Commentaires :

Le taux de participation des agents de la Sarthe est de 44 % en baisse sur 2016.

Si plus de 7/10 agents de la DDFIP Sarthe sont satisfaits de travailler au sein de leur ministère, seulement 16 % sont optimistes quant à leur avenir au sein de la DGFIP.

La note attribuée à la qualité de vie au travail (5,5/10) est inférieure de 0,2 point à la moyenne nationale.

Le management du responsable direct est majoritairement jugé positivement alors que 28 % des agents sont en attente de reconnaissance du travail accompli.

Les actions mobilisées :

L'analyse de ses résultats a conduit la direction à poursuivre et à renforcer les actions de soutien entreprises en faveur des cadres et à davantage accompagner les agents dans l'exercice de leurs missions. C'est pourquoi la DDFIP insiste sur l'accompagnement des cadres pour faire des réunions de service qui offriront aux agents un « *sens et une visibilité* » dans leur travail.

Le médecin de prévention (MDP) rappelle que beaucoup de Risques psycho-sociaux (RPS) sont constatés par une perte de sens du travail, des ordres flous et des objectifs inatteignables d'où la notion « *d'idéal réalisable* ».

Le MDP rapporte que fédérer les agents de façon constructive est une protection au sentiment de frustration et de non reconnaissance.

Nous sommes intervenus sur la dichotomie entre la technicité (travail de terrain) et le management (gestion conceptuelle).

Alors que le politique a l'air de connaître la partition « *Savez vous planter des choux* », le paysan doit savoir la méthode pour récolter. Il reste que tous les 2 jours, un paysan met fin à ses jours pendant que le marchand de chanson respire... Le sachant ne doit pas devenir criminel.

Il est temps comme le rappelle le MDP de comprendre la différence entre le travail prescrit et le travail réel.

Pour la DDFIP, les compte-rendus de réunion permettront de connaître la réaction des agents.

## 2) Exécution budgétaire du CHS-CT pour 2017 : RAS

Le budget de 82 049 € est engagé à hauteur de 82 033,37 € : reste disponible 15,63 €.

Les formations « *gestes et postures* » recueillent beaucoup de satisfaction.

Les dépenses de formation représentent un coût cumulé de 35 765 €. Pensez à proposer votre candidature.

## 3) Campagne DUERP-PAP 2018 :

Les groupes de travail sur le DUERP ont fait ressortir 1 point en A (risque intolérable qui doit être réduit ou supprimé et nécessite une action urgente) et 61 points en B (risque substantiel qui doit être réduit ou supprimé et nécessite une action à programmer).

Même si nous ne sommes pas les initiateurs des évolutions, nous avons voulu avoir une participation active à ces groupes de travail afin de limiter au mieux les risques encourus par les agents, en particulier les RPS.

## 4) TBVS au 31-12-2017.

L'indicateur n°2 « *Le nombre de période de congés maladie de courte durée inférieure ou égale à 5 jours augmente légèrement* »

Commentaire de la DDFIP :

- la progression est liée à la suppression du jour de carence.

Nous rappelons que parallèlement, un salarié du privé est indemnisé à partir du 4ème jour mais que les entreprises compensent souvent cette perte de salaire. En outre, comme le MDP l'a fait remarquer, certaines données agrégées les unes aux autres peuvent révéler un probable épuisement professionnel d'agents qui, par exemple, posent de nombreux congés de courte durée, une manière de « *recharger les batteries* » peut-être ?

- Certains services sont plus touchés que d'autres car certains agents connaissent un état de santé fragile, au surplus, ils sont souvent confrontés à des situations difficiles ou sont eux même en situation de fragilité.

Nous rappelons simplement que notre population vieillit, doit travailler plus longtemps et que le travail n'est plus un palliatif salubre à une vie privée compliquée comme il pouvait l'être antérieurement.

#### 5) Rationalisation de la vente des timbres papier.

A compter de la mi-octobre 2018, les postes comptables de la DDFIP de la Sarthe recentreront la délivrance des timbres papiers (fiscaux et amendes) sur les seuls distributeurs auxiliaires de timbres (DAT).

#### 6) Questions diverses.

- *16 Octobre prochain CTL.*

- Intervention sur les propos de Monsieur DARMANIN devant une assemblée de maires, avec le Préfet et le directeur départemental des finances publiques du Loiret « *pour être comptable, il faut un con, une table et que c'est à l'État de fournir la chaise* ».

Nous affirmons que dans le contexte actuel, ces propos sont maladroits voire injurieux et que le soutien du Ministre aux services comptables de la DGFIP dans le secteur public local ne semblait pas aller de soi.

- Au CDC, l'installation du Brise-soleil sera réalisée en septembre prochain.

Fin 11h45.

Vos représentants :

- Jean-Yves PERDRIAU, Pôle CE Le Mans, tel : 02 43 83 82 86
- Michel DUSONG, Pôle CE Le Mans, tel : 02 43 31 45 09

Balf syndicale : [fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr)  
- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>